

Service Administration Générale et Affaires Juridiques

Réf : RC/EG/SQL n° 46

Affaire suivie par : Sandra QUILLÉ LAURONT

Tél : 04.66.73.91.24

Courriel : s.lauront@terredecamargue.fr

.....

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

.....

Aigues-Mortes, le vendredi 18 mars 2022

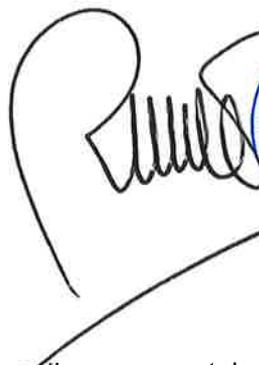
CONVOCATION

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 24 mars 2022 à 18h00
au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue
Salle du Conseil communautaire
13 rue du Port
30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.

**Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE**




- Adoption du procès-verbal provisoire du Conseil communautaire du 10 février 2022

Page 1/2

J'attire votre attention sur l'obligation faite aux élus éventuellement intéressés par une affaire de s'abstenir de participer au vote de celle-ci et, plus largement, de ne pas intervenir d'une quelconque manière dans le processus décisionnel. Pour s'assurer de la validité de l'ensemble des délibérations, il vous est demandé de signaler un tel cas de figure au Secrétariat de séance.

Conseil Communautaire - Séance du 24 mars 2022 **Ordre du jour**

1. Election des délégués au Comité de sélection du Groupe d'Action Locale de la Pêche et de l'Aquaculture (GALPA) du PETR Vidourle Camargue
2. Convention territoriale entre le PETR Vidourle Camargue et les Communautés de communes PAYS DE SOMMIERES, RHONY VISTRE VIDOURLE, PETITE CAMARGUE, TERRE DE CAMARGUE et PAYS DE LUNEL
3. Mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) au sein de la CCTC – ajout d'un cadre d'emploi
4. Prise en charge financière de la franchise dans le cadre d'un remorquage subi par un agent de l'établissement, dans l'exercice de ses missions, avec un véhicule personnel
5. Prise en charge financière des frais d'huissier suite à une tarification à tort d'une PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) au cours de l'année 2019
6. Approbation du budget primitif 2022 – budget « Principal »
7. Approbation du budget primitif 2022 – budget « Eau potable »
8. Approbation du budget primitif 2022 – budget « Assainissement collectif »
9. Approbation du budget primitif 2021 – budget « Assainissement non collectif »
10. Approbation du budget primitif 2022 – budget « Ports maritimes de plaisance »
11. Adoption des attributions de compensation pour l'année 2022
12. Fixation des taux de TEOM pour l'année 2022
13. Fixation du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2022
14. Fixation des taux des taxes ménages (TFNB, TH, TFPB) pour l'année 2022
15. Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) 2022
16. Créances éteintes – budget principal 2022
17. Révision de l'autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour le marché concernant la construction de la médiathèque de Le Grau du Roi - budget principal
18. Adhésion à la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie (AREC)
19. Engagement dans le plan de soutien aux traditions camarguaises 2022
20. Attribution d'une subvention pour l'organisation des Nautiques de Port Camargue – édition 2022
21. Attribution d'une subvention au Syndicat Vins Sable de Camargue pour l'organisation du stand Vignerons, remparts Sud à Aigues-Mortes les 2 et 3 avril 2022
22. Attribution d'une subvention au nouveau club intercommunal de handball
23. Convention de mandat avec la Commune de Le Grau du Roi pour le renouvellement d'une canalisation d'eau potable – Place Revest – Le Grau du Roi